

Chers lecteurs, chères lectrices,

Vous pourrez découvrir à la page 3 de ce numéro, l'article d'Ana Isabel Otero concernant les fondements et le fonctionnement d'un jeune réseau de troc Andalou: Kotruco.

Nos collaboratrices Emmanuelle Champion et Gisèle Belem nous offrent les bilans de deux séminaires de la série annuelle de la CRSDD portant respectivement sur les œuvres de *Beauchemin* (page 8) et de *Pierre et Peters* (page 11).

À la page 13, vous aurez l'occasion de lire le compte-rendu du colloque « Enjeux et acteurs de la régulation dans une économie mondialisée », rédigé par Sophie Lévesque.

Enfin, Céline Cravatte nous dresse le bilan du colloque « Comment penser les continuités et les discontinuités du militantisme? Trajectoires, pratiques et organisations militantes » (p. 16)

Bonne lecture à tous et à toutes!

O e c o n o m i a H u m a n a

Édition août 2006

Éditorial, Julien Boucher, rédacteur-adjoint

Quelle responsabilité sociale pour les sportifs?

On associe souvent la responsabilité sociale et les grandes entreprises multinationales. Ces dernières sont en effet au cœur de la mondialisation et les divers accords-cadres signés par ces géants économiques constituent un outil novateur en ce qui concerne la lutte contre les inégalités sociales à grande échelle. La mise en place d'un mode de gouvernance plus juste ainsi que le respect et l'harmonisation des droits élémentaires des milliers de salariés de ces grands groupes constituent les principaux objectifs de ces démarches. Cette *responsabilité sociale des entreprises* permet donc d'améliorer quantitativement et qualitativement le traitement de nombreuses personnes.

Mais la responsabilité sociale ne doit-elle pas s'exprimer plus symboliquement dans notre vie de tous les jours? Les nombreuses personnalités bénéficiant d'une couverture médiatique à l'échelle mondiale peuvent-elle et doivent-elle assumer une telle responsabilité aux yeux des millions d'individus à l'affût de leurs moindres faits et gestes?

Durant tout le mois de juillet, ces questions furent illustrées quasiment quotidiennement par une polémique ayant pris une ampleur planétaire. À moins que vous n'ayez passé les dernières semaines totalement coupés des médias, vous n'avez pas pu échapper au feuilleton footballistique

le plus accrocheur depuis une vingtaine d'années¹.

Il s'agit bien sûr du coup de tête du français Zinedine Zidane à l'endroit du défenseur italien Marco Materazzi lors de la finale du Mondial 2006. C'est ainsi que l'idole de toute une nation, admiré bien au-delà des clubs où il aura évolué, termine sa carrière par ce geste d'une rare violence, en direct, devant plusieurs milliards de téléspectateurs. Voilà qui fait désordre.

D'une seconde à l'autre, celui qui jouissait jusqu'alors d'une aura unique aux yeux de millions de personnes tombait du haut de son piédestal... avec fracas. N'en déplaise aux italiens, leur gain d'une 4^{ième} coupe du monde aura été littéralement éclipsé par un coup de tête (même pas cadré...) du désormais ex-capitaine des Bleus.

Compréhensible en France, la généralisation de ce phénomène à l'ensemble de la presse mondiale ne répond qu'à une cruelle logique : la déchéance d'un champion sera toujours plus accrocheuse que la joie de tout un pays. Nous ne pouvons que le regretter car les Italiens auront tout de même mérité leur 4^{ième} étoile.

Le geste du joueur est-il condamnable? Bien sûr et il le fut, tout comme les provocations de Marco Materazzi. Amendes et suspensions furent distribuées aux deux hommes par la FIFA le 21 juillet dernier. Certains les jugeront trop peu

sévères mais il était important de remettre les choses en perspectives : pour la FIFA il ne s'agit là que d'un malheureux incident de match². De plus, Zidane payera son geste bien plus cher et bien plus longtemps que les quelques milliers de dollars d'amende dont il a écopé³.

En répondant violemment aux insultes du défenseur italien, il aura effectivement grandement entaché la réputation qui était devenu la sienne grâce à son génie, mais aussi à ses divers engagements caritatifs⁴. Présenté comme un exemple à suivre sur, et en dehors du terrain, il fut très vite politiquement récupéré dès la victoire de la France au Mondial 1998. Zidane était alors le porte-étendard d'une équipe de France « Black, Blanc, Beur » censée symboliser la réussite du modèle français d'intégration. C'est assurément ce symbole qui aura pris le coup le plus sévère à cette 109^{ème} minute de jeu.

Zidane doit-il en être tenu responsable? La question est importante et je me garderais bien d'y répondre car les argumentaires se valent. D'abord, le geste est bien trop grave et ne doit aucunement être excusé ni même toléré, encore moins pour un homme ayant un tel rayonnement. Pourtant, tout au long de sa carrière, le joueur n'aura jamais réclamé autre chose que de jouer au soccer. La mystification disproportionnée dont il fut l'objet n'a jamais été de son fait. Le joueur aura endossé un costume que d'autres lui auront taillé sans pour autant prendre en compte les aspirations du premier intéressé.

Enfin il apparaît important de remettre les choses à leur vraie place. L'affaire Zidane-Materazzi ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Le soccer souffre de maux bien plus graves qu'une altercation entre joueurs qui dégénère.

Les dérives racistes de certains partisans⁵ ou de cer-

tains entraîneurs⁶ sont devenues un véritable cancer pour ce sport dont l'universalité n'est pourtant plus à démontrer. De même, les écarts du « foot business », comme on dit en bon français, n'adhèrent pas exactement aux valeurs et à l'éthique sportive : matchs truqués, comme on le voit actuellement en Italie, montage financier frauduleux lors des transferts des joueurs, détournements de fonds, blanchiment d'argent sale, dopage... arrêtons là, la coupe est pleine! Nous sommes bien loin du simple exploit d'une équipe d'athlète. Victime de son propre succès, le petit monde du soccer professionnel s'est peu à peu mué en une affaire de gros sous où certains hommes d'affaires plus ou moins scrupuleux font désormais la pluie et le beau temps.

La responsabilité sociale aurait donc bel et bien sa place dans le milieu sportif mais pas forcément là où on veut bien nous la montrer...

¹Depuis le célèbre but de la main marqué par Diego Maradona en quart de finale de la coupe du monde 1986.

²On peut se demander d'ailleurs si l'envolée médiatique aurait pris une telle tournure si un autre joueur que Zidane avait été impliqué.

³Ses trois matchs de suspension, ne pouvant être purgés puisque le joueur est désormais à la retraite, seront commués en travaux d'intérêt généraux auprès d'enfants.

⁴Il est notamment le parrain de l'association ELA, luttant contre la leucodystrophie, maladie génétique orpheline.

⁵Comme certains supporters de la Lazio de Rome ou du PSG qui n'hésitent pas à crier leurs haines fascistes dès qu'un joueur noir touche la balle.

⁶Luis Aragones, sélectionneur de l'équipe d'Espagne aura ainsi pu traiter Thierry Henry de « nègre de merde », juste avant la coupe d'Europe 2004 sans qu'aucune sanction ne lui soit infligée par la FIFA.

Kotruco, un colectivo de trueque en Córdoba*

Par Ana Isabel Otero, CRSDD

“...en un mundo donde el dinero se ha convertido en un bien más que hay que acumular, donde el sistema en el que estamos inmersos nos hace ser meros consumidores, irresponsables por supuesto, que servimos en la medida que consumimos, deberíamos adoptar otra forma de consumir para paliar los daños que causa el actual mercado al mundo entero.”

Kotruco

Algunos fundamentos de las redes modernas de trueque

La creación de una red de trueque en Córdoba (España), Kotruco, no es producto del azar, al contrario. Esta iniciativa responde al esfuerzo de un grupo de gente dispuesta a desafiar al sistema en una ciudad donde los movimientos sociales están a la orden del día. En efecto, un grupo de cordobeses entusiastas se han dado a la tarea de crear redes solidarias que se mueven en varios sentidos: desde una biblioteca popular, un huerto colectivo, hasta el colectivo de trueque, que es la razón de ser de este artículo.

La práctica del trueque es tan antigua como vigente en nuestros días. En un principio, este sistema respondía a la necesidad básica del ser humano de proveerse de ciertos artículos de base, o de ciertos lujos en otras ocasiones. Es de remarcar que, a pesar de la evolución financiera donde el dinero viaja a través de las redes informáticas, algunas comunidades lejanas aún conservan esta práctica. Tal es el caso de comunidades indígenas en México, particularmente en lugares como Oaxaca, Hidalgo y Morelos (Esteva y Sachs 1996).

En nuestros tiempos y en otro contexto, un poco por necesidad, otro poco como resistencia al modelo global¹, el trueque retoma una fuerza que se creía perdida. Argentina es el ejemplo de la puesta en marcha de una red de trueque exitosa, principalmente como respuesta a las crisis financieras y sociales. La experiencia empezó en 1995 en una comunidad de vecinos en Bernal, al sur de Buenos Aires, con el llamado Club de Trueque². Dichas redes ha ido aumentando, sobre todo dentro del contexto de la crisis del 2001. En un principio, se trataba de una cuestión de simple supervivencia que fue creciendo hasta crear la Red Global de Trueque³, teniendo influencia en otros movimientos.

De esta manera estamos presenciando algunas otras experiencias en otras ciudades, como es el caso de Córdoba. Una vez más, los fundamentos de orden ideológico se entremezclan con los fundamentos de necesidad económica. Por un lado, se trata de un desafío al sistema, según me comentaba Lety, cofun-

dadora de esta red. Puesto que los circuitos comerciales no benefician más que a unos cuantos, los integrantes de Kotruco trabajan creando circuitos cortos que favorecen a todos sus miembros. Por el otro, no hay que olvidar que la región de Andalucía es una de las menos favorecidas de España, y en general de Europa. Si bien el nivel de vida es aceptable, hay quienes siguen quedando fuera del sistema y sin tener los medios para acceder a ciertos servicios. Quienes crearon Kotruco, lo hicieron pensando en parte en que las redes de trueque constituyen un medio para aliviar la exclusión social. Es interesante recalcar, además, que la mayoría de los miembros y fundadores de esta red es gente con un alto nivel de estudios. Este mismo equipo realizó también investigaciones exhaustivas sobre el tema y que además participa en colectivos de cooperación internacional y de sensibilización ciudadana⁴.

Estos dos elementos, la búsqueda de soluciones en el interior de la sociedad, así como la promoción de los movimientos por una clase media bien educada, son coherentes con las teorías acerca de los nuevos movimientos sociales. En efecto, Offe (1997) sostiene que las características del capitalismo actual explican el surgimiento de nuevos movimientos sociales. La respuesta a los problemas se busca en el interior mismo de la sociedad ya que los actores sociales perciben que las instituciones políticas son incapaces de ofrecer soluciones. Tarrow (1994), por su parte, define los movimientos sociales como desafíos colectivos que llevan a cabo personas que comparten metas y objetivos. Al mismo tiempo, siendo congruentes con los nuevos movimientos sociales económicos (Gendron 2001), estos actores forman se enfrentan al sistema y utiliza la economía en función de sus propios intereses, al tiempo que convierten la transacción comercial en un acto social y solidario. Melucci (1991), finalmente, añade que los instigadores de los nuevos movimientos sociales pertenecen a una clase media, con educación, y con un buen conocimiento de las instituciones políticas y económicas.

¿Qué hacemos con el sistema?

Dentro de la diversidad de luchas sociales que buscan mejorar las condiciones de vida existen diferentes posturas ante lo que llamamos “el sistema”. Al-

gunos crean sistemas paralelos o alternativos que den la vuelta a los canales convencionales, como es el caso comercio justo (por lo menos en sus inicios). Otros proponen mantener el sistema con algunas mejoras y proponen prácticas de responsabilidad social. Durante mi estancia en Córdoba tuve la oportunidad de platicar con algunas participantes de Kotruco. Mi impresión es que su lucha es en contra del sistema. De alguna manera se le quiere dar la vuelta y crear ese sistema alternativo que permita el acceso a todos. Al tiempo, se dan argumentos sino para derrocar al sistema, por lo menos para vivir al margen de éste.

El caso de Argentina es muy representativo para algunos de sus miembros, como Lola o Mar, quienes reconocen que las redes argentinas han sido un factor para aliviar la pobreza en este país. Si bien los miembros de esta red saben que es un trabajo de quijotes, no pierden la esperanza de ver una sociedad más solidaria, más conciente, menos consumista: "sabemos que no vamos a conseguir cambiar el sistema en dos días, pero damos que hablar y que pensar"⁵. Por otro lado, la justificación ideológica de Kotruco se basa sobre el rechazo al dinero como bien supremo, así como al consumo desmedido e irresponsable como sistema de vida. "Se cree que los actos, productos y servicios pueden responder a normas éticas y ecológicas antes que a los dictados del mercado, el consumismo y la búsqueda de beneficio a corto plazo"⁶.

Experiencias concretas, como es el caso de Kotruco, permiten observar que es posible concebir las finanzas de otra manera, es decir, como un medio y no como un fin, lo cual da ese contenido social al simple acto de intercambiar bienes o servicios. Además, no solo es un espacio de transacción comercial solidaria, es también un lugar de encuentro y de confianza mutua, como añadió Mar, quien participa en Kotruco desde sus inicios. La gran tarea es entonces crear lazos sociales suficientemente fuertes para que se mantenga la cohesión, ya que es justamente esta cohesión social lo que permitirá que aquellos que no tienen los medios tengan acceso a los servicios de base.

Asimismo, según Laville (1994), estas acciones microcolectivas buscan crear un lazo entre la economía y el aspecto social. Igualmente, la transformación de la naturaleza del intercambio comercial implica también la transformación de estatuto del propio individuo y de la relación colectiva (Blanc 2003). Los lazos sociales y la solidaridad se inscriben de esta manera en la transacción comercial. Al tiempo que buscan la reinscripción de la solidaridad en la economía, y viceversa, estos movimientos buscan también acabar con la exclusión social. Esto se logra gracias a diferentes medios: se le da su justo valor a las capacidades y aptitudes de cada persona; se fomenta la apropiación de los medios de producción de manera que cada quien desarrolle sus capacidades; las relaciones se basan en la igualdad, por lo que una persona que sufre de exclusión social se encuentra de pronto en un grupo que le ofrece la posibilidad de acceder a bienes y servicios de

base (Demers 2005). Al realizar intercambios basados en ruedas de trueque, los participantes se benefician de ciertos servicios sin tener que cargar con el lastre monetario. Así, al tener la posibilidad de ofrecer un servicio y recibir otro a cambio, se fomenta tanto la solidaridad como la reciprocidad. Esta es una de las motivaciones principales para Lola y Mar en Kotruco. Como ingrediente adicional, se refuerzan los lazos de amistad entre los participantes.

Por otro lado, la riqueza que se crea permanece dentro de la misma comunidad y queda a disposición de todos, lo que estimula a su vez la actividad económica. Una vez que el sistema de trueque tiene vida propia, se crea un sistema económico complementario. Esto a su vez permite una cierta independencia del sistema convencional y la autogestión económica local. Ya que muchas veces el sistema económico nacional no llega a quienes más lo necesitan, los colectivos de trueque se convierten en complementos para las demandas ciudadanas que quedan en silencio.

Finalmente, existe otra ventaja importante del intercambio en redes de trueque: la preservación del medio ambiente. Esto es, al aprovechar los recursos locales se limita la contaminación que producen los medios de transporte. En este mismo orden de ideas, los mismos miembros de la red tienen a usar los recursos de manera moderada porque de estos depende parte de su subsistencia. Dentro esta lógica encontramos entonces el huerto colectivo al que pertenecen varios miembros de Kotruco.

Las monedas sociales

Si bien la práctica del trueque se remonta al origen mismo de la actividad económica del ser humano, la existencia de monedas sociales es un fenómeno más reciente y cada vez más difundido. En otros tiempos, productos como el cacao servían de medio de intercambio en algunos países de América latina como México⁷ o Nicaragua⁸. Según Blanc (2003), las monedas sociales actualmente son un fenómeno que de continuidad a los movimientos comunitarios de los años 70. Este autor afirma que la aparición de dichas monedas responde a tres criterios:

- la voluntad de dinamizar los intercambios locales en beneficio de la población
- la voluntad de transformar la naturaleza de los intercambios basándose en las competencias de los miembros de la comunidad
- la voluntad de proteger los espacios locales contra las deslocalización de las actividades económicas.

Blanc menciona también que estos dispositivos tocan las dimensiones políticas y económicas de la economía solidaria, las cuales establecen una proximidad territorial y una relación de reciprocidad.

Las monedas sociales se han multiplicado a lo largos de

las dos últimas décadas y han tomado formas diferentes. Esta multiplicación responde, según Blanc, a la combinación de su difusión en las redes internacionales y a su uso creciente al interior de los diferentes países. El tipo de moneda social más reciente es el que se usa en los sistemas como la Red Global de Trueque en Argentina. En efecto, en nuestros días son las regiones marcadas por la crisis económica y el desempleo las que se muestran más favorables a estos instrumentos, ya que ofrecen una seguridad colectiva basada en la solidaridad y en los intercambios con gente cercana. Además, tienen la característica de reducir la dependencia hacia los monopolios de producción y de transporte.

En general, las monedas sociales proponen un modelo basado en la complementariedad y son motores de innovación y de creatividad. En el caso particular de Kotruco se usa una moneda social, el "truco". No es una moneda física, sino una referencia. Cada miembro lleva la cuenta de lo que ha "gastado" y de lo que debe. Este sistema se llama LETS (sistema de intercambio y comercio local) y fue creado en Vancouver, en 1983. Existen otras iniciativas similares en España, como el caso del "Kas" en Madrid y del "Iris" en Barcelona⁹.

El funcionamiento de Kotruco se base sobre el "Trueque multiréciproco", donde se evitan los inconvenientes del trueque directo. De esta manera es posible el intercambio entre diferentes personas y en diferentes momentos. Asimismo, los productos o servicios no se intercambian entre sí, sino por trucos. Esto permite proseguir el intercambio por algo que necesitemos de otra persona. Si bien el colectivo reconoce que el principio es el mismo del dinero convencional, existen diferencias importantes para sus integrantes: no hay intereses de por medio; no está expuesta a la especulación; y no permite la acumulación excesiva.

Este colectivo de trueque está formado por cerca de 70 personas. La mayoría de los miembros usa el Internet para ofrecer sus productos o sus servicios y para hacer sus solicitudes. Cada quien le pone "precio" a sus servicios o artículos y en la lista que aparece en Internet cada participante lleva la cuenta de cuantos trucos tiene y cuantos debe. En caso de tener un "déficit" de trucos, debe ofrecer algún producto o servicio para compensar. El sistema de Internet es muy práctico, pero tiene algunas desventajas, según señala Lola. Esto es, hay gente que participa en la red, pero a la que nunca han visto. Para evitar que se pierda la esencia de Kotruco como espacio de encuentro, se realiza una feria de trueque un domingo al mes donde cada quien lleva diferentes artículos para intercambiar.

* Quiero agradecer con todo corazón a Mar y a Lola que accedieron amablemente participar en una entrevista en una fría noche cordobesa., así como a los miembros de Kotruco que me permitieron acercarme a la red.

Héctor Rojo (2005) "Trueque: un ensayo económico y participativo: experiencias en el Estado español", *Diagonal*, <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=24132>

² <http://www.trueque.org.ar/>

³ Se calcula que en esta red se intercambian productos con valor total

de cerca de 100 millones de dólares al año, webduweb.free.fr/troc.htm. Para más información sobre la red de trueque en Argentina, consulte <http://www.cta.org.ar/instituto/econsocial/docs/La%20experiencia%20del%20trueque.doc>

⁴ Muchos de ellos participan en un grupo de apoyo al Movimiento de los Sin Tierra en Brasil y dan talleres en los colegios sobre la problemática en este país y su paralelo con Andalucía.

⁵ Lety Toledo, integrante de Kotruco, en www.attac-henares.org

⁶ Victoria Sanabria Caro, Gema Sánchez Alonso, Rubén Sánchez Menea "El trueque : sistema económico alternativo", en el web site de Kotruco, S/F, www.kotruco.org

⁷ www.plata.com.mx/PLATA/h_mon_preh.htm

⁸ www.bcn.gob.ni/moneda/resena

⁹ Victoria Sanabria Caro, Gema Sánchez Alonso, Rubén Sánchez Menea "El trueque : sistema económico alternativo", en el web site de Kotruco, S/F, www.kotruco.org

Referencias:

Comunicación directa con algunos miembros de Kotruco.

Página web del colectivo de trueque de Córdoba, Kotruco, <http://www.kotruco.org/forum>

ATTAC- Corredor del Henares, www.attac-henares.org, consultada el 17 de julio 2006.

Blanc, Jérôme (2003) « Quels arguments pour les monnaies sociales ? », Pré-actes de colloques, Séminaire international « Finance responsable et Monnaies sociales », Chaire Économie et Humanisme et Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats, 20, 21 et 22 novembre, pp. 3-19.

Demers, Valérie (2005) « Finance responsable II : Finance solidaire et monnaies sociales » Cahier de la série annuelle des séminaires de la Chaire, Recueil de textes CÉH/RT-28-2005

Esteva, Gustavo y Wolfgang Sachs (1996) *Des ruines du développement*, Écosociété, Montréal, 138 pp.

Gendron, Corinne (2001) « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques » *Revue Pour*, No. 172, pp. 175-181.

Laville, Jean-Louis (dir) (1994) « Les enjeux de l'économie solidaire ». p. 285-313, en *L'économie solidaire : une perspective internationale*; Sociologie Économique, Desclée de Brouwer; 334 p.

Melucci, Alberto (1991) « Qu'y-a-t-il de nouveau dans les 'nouveaux mouvements sociaux' » Dans *La recomposition du politique*, sous la dir de Louis Maheu et Arnaud Sales, L'Harmatta, Montréal, pp. 129-162.

Offe, Claus (1997), « Les nouveaux mouvements sociaux : un défi aux limites de la politique institutionnelle », dans Didier Le Saout et Yves Sintomer (eds) *Les démocraties modernes à l'épreuve*, L'Harmattan, pp. 98-132.

Héctor Rojo (2005) "Trueque: un ensayo económico y participativo: experiencias en el Estado español", *Diagonal*, <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=24132>, consultada el 17 de julio 2006.

Tarrow, Sidney (1994), *Power in movement: social movements, collective action and politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 281pp.

Melucci, Alberto (1991) « Qu'y-a-t-il de nouveau dans les 'nouveaux mouvements sociaux' » Dans *La recomposition du politique*, sous la dir de Louis Maheu et Arnaud Sales, L'Harmatta, Montréal, pp. 129-162.

Offe, Claus (1997), « Les nouveaux mouvements sociaux : un défi aux limites de la politique institutionnelle », dans Didier Le Saout et Yves Sintomer (eds) *Les démocraties modernes à l'épreuve*, L'Harmattan, pp. 98-132.

Héctor Rojo (2005) "Trueque: un ensayo económico y participativo: experiencias en el Estado español", *Diagonal*, <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=24132>, consultada el 17 de julio 2006.

Tarrow, Sidney (1994), *Power in movement: social movements, collective action and politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 281pp.

Le site Internet du mois...

Le carrefour de la consommation responsable

Véritable répertoire de produits et services responsables, le site ethiquette.ca permet de chercher des alternatives de consommation dans des secteurs de la vie quotidienne aussi variés que l'alimentation, les vêtements, les sports, etc. Il est aussi possible d'y suggérer des produits ou services.

www.ethiquette.ca

La consommation responsable touche tous les types de produit et de service, et le site www.ethiquette.ca constitue la référence au Québec dans ce domaine. Il s'agit en fait d'une vitrine pour une panoplie de produits responsables pouvant répondre à tous les besoins de consommation quotidiens. Voici quelques exemples de ce que les visiteurs peuvent trouver en consultant la base de données de plus de 600 fiches créées par les recherchistes d'ethiquette :

Des ballons de soccer équitables, des vêtements écologiques et éthiques, des fonds de placement socialement responsables, des ours en peluche équitables, des meubles écolo et éthiques, des chaussures biodégradables, du papier recyclé à 100 % et autres fournitures de bureau, des électroménagers qui consomment moins d'énergie, des aliments biologiques et bien sûr, du café, du thé et du chocolat équitables.

ethiquette.ca a été conçu pour faciliter la consommation responsable pour le consommateur moyen. Les utilisateurs peuvent chercher des produits comme ils le feraient sur Google, lire les commentaires d'autres utilisateurs comme sur Amazon.com et trouver des points de vente partout au Québec. Les renseignements contenus sur le site sont offerts gratuitement aux utilisateurs et ces derniers peuvent

s'inscrire au bulletin électronique bimestriel pour découvrir régulièrement toutes les nouveautés du site.

L'accent est mis sur les petites et les moyennes entreprises, puisque si l'on considère que 99,8 % des entreprises canadiennes sont des PME et que 75,3 % de celles-ci comptent moins de cinq employés, abandonner le concept de responsabilité sociale aux grandes entreprises serait purement défaitiste. Ce sont, en définitive, les petites et les moyennes entreprises qui détiennent la clé du développement durable et de notre avenir collectif.

Ce qui constitue les choix les plus responsables représente une question complexe et demeure un sujet de débat permanent. Ethiquette a choisi de dresser une liste de critères pour évaluer et filtrer les produits et les services répertoriés sur son site, ce que personne n'avait osé faire auparavant.

Pour être considéré comme responsable, un produit ou un service doit se distinguer par au moins un des quatre critères suivants : le respect de l'environnement, l'économie sociale, la vocation sociale et le respect des travailleurs. L'évaluation se fait sur une base comparative, avec d'autres produits et services du même type disponibles sur le marché. Les critères d'évaluation sont expliqués plus en détail sur le

site et la façon dont les produits ou les services approuvés par ethiquette y répondent est expliquée dans le rapport d'évaluation de chaque fiche.

L'équipe d'ethiquette possède des années d'expérience et une expertise reconnue dans le domaine de la consommation responsable et de la communication stratégique destinée aux mouvements sociaux.

La cofondatrice et codirectrice Brenda Plant possède neuf années d'expérience dans la défense des droits des personnes démunies, était chargée de cours à la Faculté de gestion de l'Université McGill et a travaillé plus de six ans dans le domaine de l'investissement socialement responsable et de la responsabilité sociale des entreprises. Elle détient une maîtrise en Science de la gestion (gestion internationale) de l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal) et deux baccalauréats de l'Université McGill (Organisation communautaire et Humanisme).

Brenda est membre des conseils d'administration de l'Association d'investissement responsable du Canada et du Fonds d'investissement dédié au financement du commerce équitable. Elle est également membre fonda-

trice de Cataléthique, un réseau de professionnels qui cherchent à appliquer les concepts de développement durable et de responsabilité sociale dans leur milieu, et coprésidente du Groupe d'investissement éthique, un modèle de club de placement responsable de plus en plus reconnu.

Le cofondateur et codirecteur Tom Liacas a quant à lui articulé toute sa vie professionnelle autour de la création de stratégies de communication destinées aux mouvements sociaux. Il a conçu des campagnes pour des clients aussi connus que la Adbusters Media Foundation, contribué à la mise sur pied et à la promotion d'un concours international de communications politiques et enseigné les applications sociales du design graphique au prestigieux département de design de l'Université Concordia. Il travaille présentement avec le secteur social canadien, les petites et les moyennes entreprises et certains organismes gouvernementaux en vue d'assurer une meilleure sensibilisation et un appui plus soutenu à des politiques socialement progressistes.



Synthèse des débats du séminaire sur Gouvernance et légitimité dans l'ouvrage de Jacques Beauchemin

Beauchemin, Jacques. 2004. *Les sociétés des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, Montréal : Athéna Éditions, 184p.

Par Emmanuelle Champion

Avec la collaboration avec Julien Boucher, Alice Friser et Caroline Mailloux

Pour ce séminaire, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Jacques Beauchemin, auteur de l'ouvrage *La Société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, paru en 2004 aux Éditions Athéna. Ce séminaire a pris la forme d'une discussion libre avec Monsieur Beauchemin sur différents éléments de son ouvrage qui nous paraissaient plus pertinents à l'égard de la gouvernance et de la légitimité, thème retenu de la série de séminaires de l'année 2005-2006.

Dans un premier temps, nous présenterons sommairement la thèse centrale de l'ouvrage, soit le passage d'une société de classes à une société des identités. Puis, dans un deuxième temps, nous reviendrons sous la forme de points synthétiques sur différents éléments qui ont été développés au cours de nos échanges avec l'auteur.

Thèse de l'ouvrage : d'une société de classe à une société des identités

La prédominance de l'identité, dans nos sociétés modernes avancées, est en premier lieu liée à une exacerbation de la réflexivité sur notre subjectivité, pour reprendre la thèse de Giddens (1993). Mais Beauchemin va plus loin que Giddens dans le sens où il affirme que cette primauté de l'identité est en train de détruire l'unité politique, héritée de la première modernité. En effet, selon Beauchemin, les demandes de reconnaissance identitaire ont eu pour conséquences de détruire le projet du vivre-ensemble, et par conséquent, de corroder l'unité politique au point de la faire éclater.

Avec un regard parfois nostalgique, Beauchemin s'inquiète du fait que les sociétés modernes avancées n'aient plus de projet politique pour elles-mêmes et qu'elles ne parviennent plus, si on les compare aux sociétés qui ont précédé la nôtre, à former une représentation commune du vivre-ensemble suffisamment cohérente pour réunir tous les acteurs sociaux autour de notions telles

que la responsabilité et la solidarité. Beauchemin attribue cette perte de projet commun à la place acquise par l'individu. En effet, pour Beauchemin, tous les efforts entrepris depuis l'holocauste, en faveur des droits de l'Homme, ont réussi à ériger la liberté individuelle en culte.

Cette érosion du projet collectif arrive au moment où les développements technologiques brisent nos repères moraux : biotechnologies, clonage humain, etc. Ainsi, selon Beauchemin, faute de s'entendre sur un projet collectif, l'éthique a pris une place prépondérante au point de configurer le débat public sur ces enjeux majeurs. Beauchemin évalue donc la possibilité de voir émerger un projet collectif (soit un référent collectif et extérieur à la société) à partir des éthiques post-modernes. L'auteur en dégage trois : le néomoralisme, l'éthique procédurale et le compromis dialogué. Pour Beauchemin, pour des raisons différentes, aucune de ces formes d'éthique ne permet de refonder le politique.

La gouvernance et la légitimité dans l'ouvrage de Beauchemin

Dans *La société des identités*, Beauchemin analyse les transformations observées au niveau de la gouvernance, suite à la prédominance des revendications identitaires, caractéristique pour Beauchemin de nos sociétés modernes avancées. Alors que dans la première modernité le projet du vivre-ensemble avait préséance sur le 'je', on assiste actuellement à un éclatement de l'unité politique par des revendications particularistes. Depuis la seconde guerre mondiale, le droit individuel a pris une place particulière dans l'ensemble de nos sociétés modernes. Or un certain nombre d'acteurs utilisent à présent le droit pour avoir gain de cause : les femmes, les minorités (obèses, handicapés, etc.) cherchent à acquérir de nouveaux droits sur la base de leur particularisme. Tandis que dans le projet de la première modernité le droit ('je') avait été pensé en équilibre avec le projet collectif ('nous'), le droit s'est émancipé de ce projet au point de le faire éclater. Dans la perspective de

Beauchemin, l'éthique, qui a aujourd'hui préséance sur le politique, ne contient pas les bases nécessaires pour une refondation du politique.

Ainsi, l'ouvrage de Beauchemin porte sur le mode de gouvernance hérité de la première modernité. Pour Beauchemin, celui-ci est actuellement en voie d'effritement à cause de la légitimité nouvelle acquise par les droits individuels depuis la seconde guerre mondiale. Beauchemin est d'avis que cette préséance des revendications particularistes et cette décomposition de l'unité politique ont eu pour effet d'occasionner un déplacement de légitimité du politique vers le seul respect des valeurs, du droit et de la démocratie. Ce déplacement de légitimité a des conséquences majeures. Nous mentionnerons, par exemple, la dépolitisation des rapports sociaux, la perte de référent identitaire collectif, etc.

Suite à la présentation de la thèse de l'auteur, soit la mise à mal du vivre-ensemble par la montée des demandes particularistes dans nos sociétés modernes avancées, un certain nombre de points critiques ont été soulignés par les étudiants-chercheurs de la Chaire.

Le passage d'une société de classes à une société des identités

Plusieurs questions ont porté sur la thèse centrale de l'ouvrage de Beauchemin. En effet, n'est-t-il pas exagéré d'attribuer le désagrègement du politique à la primauté de l'identité acquise depuis peu dans nos sociétés modernes? On peut s'étonner du fait que Beauchemin n'ait pas évoqué le phénomène dit de 'mondialisation des économies' comme origine de l'éclatement de l'unité politique établie sur une base nationale. À cette critique, Beauchemin acquiesce de cette faiblesse. L'auteur partage d'ailleurs ce point de vue, mais les limites de pages, mais aussi ce que l'on prend pour des évidences, ne lui ont pas permis d'évoquer cette force externe destructrice de l'unité politique nationale.

L'éclatement de l'unité politique : quelle unité de mesure ?

Une des critiques adressée à l'auteur a été son manque d'empirisme. En effet, peu d'éléments permettent de jauger pleinement le fait que la montée des revendications individuelles vienne mettre à mal la cohésion du politique. Un indicateur aurait été de rapporter le nombre de plaintes à caractère particulariste, déposées à la Cour suprême du Canada.

Un individu calculateur

Une des critiques aura porté sur la conception de l'individu. Dans cet ouvrage, l'individu apparaît comme un être calculateur et individualiste: il instrumentalise le droit pour arriver à ses fins. Aucun projet collectif ne semble l'intéresser; seul son intérêt le motive à agir. Cette conception de l'individu diffère de celle avancée par Giddens. Ce dernier envisage l'éthique privée comme un moyen de parvenir à une éthique collective, ce que réfute Beauchemin. Pour Giddens, la réflexivité sur la subjectivité pourra conduire au politique par un passage d'une éthique privée à une éthique publique, à la condition nous dit Giddens, d'intégrer l'autre dans l'agir individuel. Beauchemin aimerait être davantage optimiste, mais il est plutôt d'avis qu'il faille s'entendre sur un référent politique commun capable d'agir comme indicateur universel. En ces temps de perte de repères moraux, il est encore plus nécessaire de pouvoir jauger nos actions sur un tel référent. Ce référent permettrait notamment d'émerger en tant qu'acteurs sociaux et non pas comme un individu désincarné du collectif.

Une unité politique

Aussi, Beauchemin est conscient que la première modernité n'est pas sans défauts. La modernité a donné naissance à une démocratie d'exclusion et non d'inclusion : derrière l'universalisme que prétend incarner la modernité, se cache un homme blanc et bourgeois. Néanmoins, même si imparfaite, cette unité politique a permis aux non représentés de revendiquer des droits : les femmes ont pu ainsi obtenir le droit de vote selon les principes d'universalisme, etc. Ainsi, les revendications ont permis d'éclater l'unité politique pour inclure de nouvelles identités. Cette expression des identités a été rendu possible par ce référent politique extérieur à la société. Un tel référent doit continuer à exister pour que nos sociétés se surpassent et deviennent davantage égalitaire.

Une société des identités : un recul du débat politique

Alors que nos sociétés sont dominées par les identités, le débat politique a pris une forme limitée. Nos démocraties ne sont plus capables de débattre publiquement de certains enjeux. Mentionnons l'exemple du kirpan; à défaut d'ouvrir un débat public, c'est à la Cour suprême que la discussion s'effectue et que les décisions politiques sont prises. La juridiciarisation des droits humains limite la réflexion et le débat public. Il apparaît à certains égards inconcevable de s'interroger collectivement sur de telles questions: l'identité selon Beauchemin est devenue un culte.

Pour Beauchemin, le cours normal des choses est que le droit cristallise un consensus politique.

Beauchemin admet que son ouvrage ne fait pas de distinctions entre les revendications particularistes. Il les traite uniformément, ce qui lui a valu de nombreuses critiques. Cependant, Beauchemin précise que ce n'est pas la nature des revendications qui l'intéresse, mais la dynamique du processus. Ainsi, ce que cherche à établir Beauchemin, c'est les dynamiques sociales liées à la primauté de l'identité : absence de débat public, instrumentalisation du droit par des intérêts particularistes, etc.

Bien sûr, un certain nombre de nuances devraient être apportés : l'échec de parvenir à l'universalisme dans la Première modernité, la conception des droits humains et son effet sur la judiciarisation, la reconnaissance des phénomènes à la marge (comme le mouvement altermondialisme, par exemple), etc. Beauchemin est conscient que certains raccourcis ont altéré le message de cet ouvrage.

Référent national versus référent global

Plusieurs interventions ont porté sur l'absence du global dans l'ouvrage de Beauchemin. En effet, seul le national est présenté en tant que référence politique. Certains intervenants ont mentionné que même s'ils se sentaient québécois, ils se définissaient davantage comme des citoyens du Monde. C'est d'ailleurs ce qui semble se manifester au sein du nouvel espace politique incarné par le Forum Social Mondial (FSM). Beauchemin se montre sceptique devant l'émergence d'une citoyenneté mondiale. Même si on peut admettre qu'une certaine prise de conscience globale prenne forme, il est néanmoins difficile d'y déceler les fondements d'une citoyenneté mondiale. Pour Beauchemin, notre citoyenneté demeure liée à

un territoire, à une Nation, à une histoire, à une culture locale.

Plusieurs intervenants ont reconnu que le national demeurerait un référent fort. Aussi, les enjeux locaux semblent aussi être devenus très mobilisateurs (les manifestations pour la préservation du Mont Orford en attestent). Si bien que le référent national apparaît plutôt traversé par des enjeux locaux et globaux, ce qui ne transparaît pas dans l'ouvrage de Beauchemin où seule l'identité transforme la gouvernance nationale.

Et finalement, quel projet politique pour nos sociétés?

La question demeure ouverte. Beauchemin fait un diagnostic de la situation, sans pour autant offrir de solutions. Ce n'était pas l'objectif de son ouvrage : Beauchemin souhaitait ouvrir le débat et il a bien réussi à relever ce pari.

Selon Beauchemin, nos sociétés ne peuvent pas vivre sans avoir un projet politique commun. Beauchemin n'est pour l'instant pas en mesure de prédire la substance de ce projet. Il peut néanmoins préciser partiellement ce qu'il ne sera pas. Ainsi, pour Beauchemin, la dignité humaine ne peut pas constituer à elle seule un projet politique. La dignité humaine ne peut qu'être garantie par un projet politique commun, par l'universalisme et l'égalitarisme. La dignité humaine ne doit pas être laissée à la discrétion des individus, mais être au cœur d'un projet politique.

Nous attendons donc la suite de cet ouvrage. Monsieur Beauchemin nous a promis un Tome II dans lequel il répondra à certains de nos commentaires.



Synthèse des débats du séminaire sur Gouvernance et légitimité dans l'œuvre de Pierre et Peters

Jon Pierre et Guy Peters. 2000. *Governance, Politics and the State; Political Analysis*; St Martin's Press, Inc, New York, 231 p.

Par Gisèle Belem

L'approche adoptée par Pierre et Peters dans leur analyse de la gouvernance se distingue de celles des autres auteurs étudiés lors de cette série de séminaire. En effet, alors que la majorité des auteurs analyse l'intérêt renouvelé pour le concept de gouvernance depuis une quinzaine d'année comme une conséquence de l'affaiblissement de l'État et de l'émergence de nouvelles formes de coordination sociale, ces auteurs conçoivent l'État comme restant toujours au centre de la gouvernance comme il l'a été au centre du gouvernement. Pour eux, cette approche stato centrée se justifie d'un point de vue analytique dans la mesure où l'image idéalisée du gouvernement constitue la référence par rapport à laquelle caractériser les styles de gouvernance émergents. Cependant, leur approche découle également d'une conviction dans le rôle prépondérant que continue à jouer l'État dans un environnement en profonde mutation. Ainsi, l'État serait à même de s'adapter continuellement à son environnement qu'il contribue d'ailleurs grandement à façonner. De cette manière, il n'est pas étranger au processus de mondialisation financière qui favorise la mondialisation dans la mesure où il se trouve à l'origine de la déréglementation des marchés financiers. Par ailleurs, l'émergence des institutions internationales reçoit également son appui dans la mesure où les États peuvent utiliser ces institutions comme levier pour intervenir à un niveau international. En outre, les phénomènes de décentralisation constituent autant de stratégies étatiques visant à réduire les dépenses au niveau national en déléguant à des niveaux inférieurs. Finalement, l'État serait également à l'origine de l'émergence et du développement de plusieurs organisations non gouvernementales. Il serait ainsi en mesure de se servir de ces dernières pour effectuer des tâches qu'il ne veut ou ne peut plus assumer.

En résumé, toutes les transformations qui sont décrites comme des manifestations d'une nouvelle gouvernance mettant en jeu des acteurs multiples qui participent à la prise de décision politique sont analysées ici selon une perspective étatique. Dans ces conditions, l'État n'est pas un acteur comme les autres mais reste le maître d'œuvre de la gouvernance. Son rôle change cependant de manière à se

conformer pour rencontrer les critères de succès dans cette nouvelle gouvernance. Plutôt qu'un État basant son action sur ses attributions constitutionnelles, l'État qui réussit dans la gouvernance est un État entrepreneur en mesure de développer des liens et des alliances avec son environnement.

La définition de la force d'un État dans la nouvelle gouvernance

Pierre et Peters définissent donc la force de l'État comme sa capacité à gouverner ; celle-ci ne se définit plus en relation avec ses attributions constitutionnelles mais dépend « d'une ingéniosité, d'un entrepreneurial et d'un zèle politiques et sociaux ». Les États forts sont ceux qui sont en mesure de coordonner et de prioriser des projets et les ressources publiques et privées. Selon cette approche, les acteurs administratifs utilisent l'approche entrepreneuriale comme moyen de légitimation dans la mesure où le leadership consiste à coordonner ce qui ne le serait pas autrement. Ainsi, les développements institutionnels comme la décentralisation ou la création d'institutions internationales répondent aux besoins organisationnels d'un l'État devenu managérial. De ce fait, l'État abandonne volontairement les techniques contraignantes de direction de la société au profit d'approches plus souples.

Cette perspective de la gouvernance a donné lieu à des discussions notamment en ce qui a trait à la définition des caractéristiques constituant la force d'un État. Ce débat était porté notamment par les exemples fournis par les auteurs qui définissaient la Grande Bretagne comme un État fort s'étant affaibli et les États-Unis comme un État faible s'étant renforcé. Pour la majorité des participants, les critères de l'affaiblissement ou du renforcement des États ne sont pas très clairs. Selon la perspective des auteurs, il faudrait considérer comme forts les États qui font l'objet d'un éclatement du fait de la décentralisation. À titre d'exemple, des pays comme la Belgique en train de devenir un État fédéral courent le risque de disparaître en tant qu'États nations. Par ailleurs, il ne semble pas

non plus que le renforcement d'un État comme les États-Unis soit à mettre en rapport avec une baisse de la méthode coercitive. Ainsi, selon les participants, la classification par les auteurs des États selon leurs critères de force ou de faiblesse conduit à des généralisations abusives tout en manquant de clarté sur les critères réels de la force d'un État, soit de sa capacité d'adaptation dans le cadre de la nouvelle gouvernance.

L'État nation dans la gouvernance globale

Un autre point qui a soulevé les discussions a trait à la perception des relations internationales comme étant le fruit d'une coopération entre États dans le cadre de la poursuite des intérêts de ces États. Selon cette perspective, l'intérêt de ces États en question n'est pas interrogé, les auteurs ne tiennent donc pas compte de la possibilité de rivalités entre États pouvant même mener à des conflits. D'autre part, même en considérant une certaine harmonie interétatique, assimiler l'ensemble des intérêts généraux des États au bien commun global serait également abusif. L'adoption par les auteurs d'une perspective néo-réaliste en économie politique internationale est à la base de ce type d'analyse où les États coopèrent selon leur intérêt propre. Une telle vision a cependant comme limite d'ignorer les rapports de force entre États et par la même occasion l'existence et l'influence d'une puissance hégémonique. Finalement, il a également été souligné que cette perspective ignore des acteurs importants dont l'existence et les activités influent fortement sur les capacités d'un État, il s'agit des mafias et du crime organisé. Selon un intervenant, dès lors que les activités illicites menées par ce genre d'organisations dans un pays représentent plus que les activités officielles, l'État concerné risque la disparition.

La nouvelle gouvernance et les préceptes néolibéraux

Du point de vue des auteurs, les capacités nouvelles des États dans le cadre de la gouvernance correspondent à la possibilité de mieux coordonner les compétences et les ressources dont il dispose. Cette coordination a tendance à renforcer les préceptes néolibéraux qui encouragent un retrait de l'État de la sphère économique. Cette similitude a amené les participants à s'intéresser aux nouveaux rôles de l'État dans le cadre de la nouvelle gouvernance telle que décrite par Pierre et Peters. Dans le cadre néolibéral, l'État est encouragé à se concentrer sur ses fonctions régaliennes telles que la sécurité, la justice etc. Chez Pierre et Peters, il doit intervenir uniquement pour résoudre les problèmes d'action collective générés

par l'économie capitaliste et qui limitent l'expansion économique : il s'agit de fournir de l'éducation, des infrastructures, etc. Les deux perspectives sont très proches, ce qui donne l'impression que cette approche de la gouvernance tend uniquement à favoriser l'expansion de la logique marchande. Cette impression est renforcée par le rejet des différentes formes de démocratie participatives qui ont pour objet de favoriser la participation du citoyen à la prise de décision politique, sur la base de valeurs distinctes de l'intérêt strictement matériel. En adoptant une approche stato-centrée, Pierre et Peters ne font pas que réaffirmer le rôle de l'État en tant que garant de l'intérêt général, ils appuient également sans réserve la perspective de l'autorégulation marchande dans la mesure où celle-ci a pris le pas sur les politiques étatiques non seulement au niveau national mais de manière plus visible au niveau international. En effet compte tenu de l'évolution de l'environnement externe de l'État, le rôle et les capacités de celui-ci sont amoindris par rapport à ceux des acteurs de la sphère économique. D'autre part, étant donné la nécessité d'une économie prospère comme critère de légitimation politique, les politiques gouvernementales vont dans le sens d'une facilitation de l'activité économique, quelques fois au détriment des populations. Dans cette perspective, plutôt qu'une approche centrée sur l'État, c'est une approche centrée sur le couple État-marché, même si des nuances peuvent être apportées quant au rôle de l'État comme garant de l'intérêt général, selon les pays.

Conclusion

Si l'on considère la gouvernance comme un changement paradigmatique allant au-delà de la régulation construite autour d'un État dont la légitimité est mise à mal ou de la régulation naturelle par le marché autorégulé qui ne constitue qu'une construction théorique visant à laisser libre cours aux rapports de forces, la perspective de Pierre et Peters se retrouve dans l'ancien paradigme. En effet, si le nouveau paradigme est représenté par une construction collective du bien commun, le rejet par les auteurs de toutes les approches participatives comme étant irréalisables à grande échelle ferme par le fait même la porte à une gouvernance légitime pour laisser la société aux prises avec une gouvernance impliquant de plus en plus des acteurs privés sous le couvert d'un ordre supposé naturel mais qui en réalité bénéficie de plus en plus aux acteurs dominants.

ENJEUX ET ACTEURS DE LA RÉGULATION DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Par Sophie Lévesque, assistante chercheure à la CRSDD

C'est dans le cadre du 74^e Congrès de l'ACFAS

sous le thème *Le savoir, trame de la modernité* que s'est déroulé en mai dernier le colloque *Enjeux et acteur de la régulation dans une économie mondialisée*. Résultat d'une collaboration entre le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) et la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable (CRSDD), l'évènement a été imprégné d'une dynamique toute particulière. En effet, comme le mentionnait Guylaine Vallée, responsable du colloque pour le CRIMT, ces deux institutions abordent la régulation avec des perspectives bien différentes. La CRSDD s'intéresse aux nombreux défis occasionnés par une économie mondialisée, comme le développement durable, la responsabilité sociale des entreprises et le consumérisme politique, tandis que le CRIMT se concentre principalement sur les impacts de cette nouvelle réalité économique sur l'organisation du travail ainsi que les instances directement concernées telles que les syndicats, les employés et le patronat.

Cependant, nul doute que cette disparité quant aux objets de recherche privilégiés par les deux institutions, donc de leurs intérêts respectifs, a été féconde puisqu'elle a donné lieu à un rassemblement d'intervenants ayant des points de vue peut-être différents, mais des apports complémentaires. En fait, la richesse de leurs discours a certainement permis de mieux saisir la complexité de la question et des défis de la régulation.

Comme le mentionnait en ouverture de séance le responsable du colloque pour la CRSDD, Alain Lapointe, le questionnement qui réunissait à cette rencontre un groupe très multidisciplinaire de chercheurs (sociologues, juristes, politologues, spécialistes de gestion et de relations industrielles...) était celui de l'évolution du pouvoir de régulation des grands acteurs sociaux dans un contexte de mondialisation, notamment celui de l'État; le pouvoir de régulation de l'État national est-il vraiment menacé comme le posait en hypothèse l'appel à communications? Chose certaine, plusieurs communications et interventions ont engendré des réactions et des discours enflammés. Il faut souligner à cet effet l'exposé provocant de Christian Thuderoz, professeur à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, qui pose sa réflexion comme suit : *Le Sujet, l'entreprise et le couteau. Réflexions sur la mondia-*

lisation et la régulation sociale. Pour Christian Thuderoz, la réflexion autour d'un sujet aussi épineux pouvait s'illustrer à l'aide d'une analogie avec le crime. Tel un détective, il se questionna d'entrée de jeu sur les assassins potentiels de l'État (les multinationales, les citoyens...) et sur les alibis de chacun. Bien que cette ouverture quelque peu théâtrale donna lieu à des sourires de part et d'autres, elle devint néanmoins un fil conducteur pour les interventions suivantes. Bref, les jalons de ce colloque étaient posés.

C'est donc avec grand plaisir et intérêt que l'assistance prêta l'oreille aux exposés sur les fondements de la régulation, que certains ont surnommé « la mise en scène du crime ». En fait, alors que Pierre Issalys et Gilles Duinat, respectivement professeur et doctorant à la Faculté de droit de l'Université Laval, ont tenté de positionner la régulation en avançant que «¹ l'État moderne utilise la production de normes juridiques comme moyen d'agir sur le système économique», d'autres intervenants se sont intéressés plus particulièrement à la relation entre la régulation et le développement durable. Ainsi, Richard et Nicolas Siorak, respectivement maître de Conférences et enseignant à Grenoble II, ont défendu que la régulation est aujourd'hui en crise. Selon eux, cela «² tient tant à l'offre de régulation qu'à la demande des consommateurs et citoyens, parties prenantes du cadre et de la définition des exigences de l'environnement productif ». Constat semblable pour Patrick Gabriel, de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Bretagne Occidentale, qui se demandait: «³ comment peuvent coexister une certaine « flexibilité sociale et écologique et le développement durable ? ».

Évidemment, tout ce remue-méninges ne pouvait que susciter d'autres questionnements, dont celui du potentiel régulateur de la responsabilité sociale des entreprises. Malgré les multiples définitions associées à ce concept, pour les intervenants en faveur d'une responsabilisation il était clair qu'il faut cesser de considérer la responsabilité sociale des entreprises comme un «⁴ phénomène *intrinsèque-ment nouveau* en ce qu'il prétend (authentiquement ou fallacieusement) concilier et même réconcilier l'éthique et l'économique ». Dans le même ordre d'idées, Pierre Bardelli, professeur des Universités, Université Paul Verlaine - Metz a insisté sur le ca-

ractère réglementaire postfordien de la responsabilité sociale des entreprises, qui n'a rien à voir avec un phénomène tendance ou une mode. Bref, c'est sur ces réflexions que se termina la première journée de ce colloque plein de rebondissements.

La seconde journée de débat s'est ouverte sur des présentations qui étudiaient les pratiques variées de codes de conduite et d'accords-cadres internationaux. En questionnant l'utilité de ces outils de régulation ainsi que leurs limites, Catherine Moreau, étudiante à HEC Montréal, Renée-Claude Drouin, professeure à l'Université de Montréal ainsi que Michel Capron, professeur à l'Université de Paris, nous ont bien fait comprendre la complexité de la question des dispositifs de coordination d'actions internationales et par le fait même des solutions possibles. Bref, comme le notait Michel Capron, les codes de conduite, les lignes directrices de l'OCDE, les accords-cadres internationaux, les normes de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et le projet ISO 26000 conduisent à des potentialités d'émergence d'une gouvernance mondiale polycéphale, pouvant conduire à une régulation globale hybride.

Deux adjointes à la recherche à la CRSDD, Chantal Hervieux et Véronique Bisailon, ainsi que Hanitra Randrianasolo, doctorante de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, ont ensuite permis à l'auditoire de mieux jauger le potentiel régulateur du commerce équitable et ses répercussions positives tant pour les pays du Nord que les pays du Sud. Bien que certains aspects de ce nouveau type de commerce soient encore à améliorer, les intervenantes étaient convaincues du bien-fondé de cette pratique. L'auditoire a d'ailleurs témoigné un intérêt particulier pour le commerce équitable en posant un grand nombre de questions et en peignant l'avancement de cette pratique dans leur région respective.

La problématique du commerce équitable s'est également révélée une belle entrée en matière pour discuter des défis reliés au contexte de mondialisation. En effet, puisque les frontières entre les pays mais aussi entre les entreprises se sont ouvertes, une nouvelle vision de la gestion s'impose. Dans cette optique, Juan-Luis Klein, professeur de géographie à l'UQAM, a proposé une réflexion sur l'internationalisation du produit et les convergences locales, alors que Brahim Allali, ESC Toulouse & HEC Montréal, s'est intéressé aux réseaux internationaux des PME et aux frontières organisationnelles. Cependant, ce portrait du contexte actuel n'aurait pu être complet sans aborder les lois internationales telles que le chapitre 11 de l'ALÉNA, présenté par Geneviève Dufour, chargée de cours et doctorante à l'Université de

Montréal. Un exposé similaire nous a permis de mieux comprendre les subtilités et les complexités de la législation portant sur le marché de l'emploi, et donc influençant les décisions stratégiques des entreprises multinationales, comme le soulignait Jacques Bélanger, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval.

Finalement, André Sobczak, du Centre pour la Responsabilité Globale, Audencia Nantes, nous a présenté les enjeux et les stratégies des syndicats face à la responsabilité sociale des entreprises, alors que Mélanie Dufour-Poirier et Christian Lévesque respectivement doctorante et professeur au HEC Montréal, ont traité des alliances syndicales et de la régulation transnationale. L'auditoire a donc eu l'occasion de mieux cerner le positionnement des syndicats et leur implication auprès des entreprises, ce qui a été pour plusieurs l'occasion de réévaluer leur perception du potentiel régulateur d'un acteur social qu'ils avaient peut-être considéré à tort comme en perte de vitesse face aux défis de la mondialisation.

C'est d'ailleurs dans la foulée des discussions engendrées autour des nouvelles pratiques de l'acteur syndical qu'Alain Lapointe, titulaire adjoint de la CRSDD, a clos le colloque en constatant que s'il ne faisait aucun doute que la mondialisation avait provoqué une modification des pouvoirs de régulation des grands acteurs sociaux, les discussions des derniers jours avaient montré qu'il fallait cependant rester prudent et nuancé avant d'émettre des jugements hâtifs d'impuissance ou de perte d'influence; ce qui se transforme à probablement plus de potentiel que ce qui se calcifie...

¹Issalys, Pierre et Duinat, Gilles. 2006. « La régulation comme mise en scène ». Actes de colloque, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, p.5

²Siorak, Richard et Siorak, Nicolas. 2006. « La stratégie de développement durable : une illustration de la crise de la régulation ». Actes du colloque, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, p.28

³Gabriel, Patrick. 2006. « Le développement durable, nouvelle convention de coordination du monde des affaires ». Actes du colloque, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, p. 53

⁴Postel, Nicolas et Rousseau, Sandrine. 2006. « La responsabilité sociale et environnementale des entreprises : une reconfiguration du rapport salarial fordiste? ». Actes du colloque, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, p. 73

Numéro thématique de la Revue

Économie et Solidarités

Appel à contributions

Date limite : 15 août 2006 (Parution au printemps 2007)

Le commerce équitable comme mouvement de transformation

Responsable : Corinne Gendron

Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG, UQAM

Figure emblématique de la nouvelle génération des mouvements sociaux économiques, le commerce équitable canalise des revendications politiques, sociales et économiques en proposant un système d'échange plus juste et avantageux pour les pays du Sud. À travers son institutionnalisation au cours des années 1990, il a présidé à l'instauration d'un véritable système commercial qui questionne tout autant qu'il renouvelle le système économique traditionnel; en offrant jusqu'au double du prix aux producteurs pour leurs récoltes, le système équitable vient en effet saper l'idéologie concurrentielle fataliste par laquelle les acteurs économiques dominants justifient les prix dérisoires des denrées produites par les pays du Sud. Mais ces mêmes acteurs s'approprient simultanément le « produit équitable » pour rejoindre la niche des consommateurs conscientisés à la problématique Nord-Sud. Cette institutionnalisation « économique » inquiète une fraction du mouvement équitable qui l'envisage comme une récupération à travers laquelle son message de justice est dilué et son pouvoir de transformation affaibli pour ne pas dire annihilé. Pourtant, qu'elle soit politique ou économique, l'institutionnalisation est transformation; l'institutionnalisation ne dissout pas le mouvement social qui en est le moteur, même si elle peut modifier son discours et ses stratégies. Cette institutionnalisation économique qui se juxtapose à un éventuel processus d'institutionnalisation politique sont porteuses de transformations aux niveaux des rapports sociaux d'une part, mais aussi aux échelles institutionnelle et organisationnelle. Ces transformations transcendent le mouvement équitable lui-même; les entreprises par exemple, doivent désormais composer avec une définition de leur performance sociale fixée non plus seulement par leurs spécialistes des affaires publiques, mais bien par la myriade d'ONG qui a défini en quoi consiste un « commerce équitable ». À l'instar des autres nouveaux mouvements sociaux économiques, le commerce équitable participe ainsi à une restructuration éthique du marché, à travers laquelle le traitement réservé aux producteurs du Sud peut notamment être utilisé comme facteur de différenciation commerciale. Logique commerciale et responsabilité sociale peuvent ainsi se rejoindre tout en appuyant des stratégies d'une institutionnalisation plus politique, et renforcer le processus de transformation des règles du commerce international.

Nous souhaitons dans ce numéro thématique explorer les avenues de transformation portées par le commerce équitable en les déclinant selon cinq perspectives : le Nord, le Sud, les consommateurs, les producteurs du Sud et les grandes entreprises. Nous sollicitons des articles susceptibles d'illustrer comment le commerce équitable a pu être porteur de transformations dans les économies du Nord d'une part, et dans celles du Sud d'autre part. Nous souhaitons aussi recevoir des articles qui se penchent sur les transformations que le commerce équitable a impulsées chez les consommateurs, chez les producteurs, et chez les grandes entreprises traditionnelles. Nous accepterons aussi des analyses s'intéressant au potentiel de transformation du commerce équitable envisagé de façon globale.

Nous favoriserons les articles offrant une perspective intégrée plutôt que des approches exclusivement économiques, politiques ou sociales.

Indications pour la soumission des articles

Veillez soumettre votre article avant le **15 août 2006** en l'acheminant par courriel à Véronique Bisailon à l'adresse suivante : bisailon.veronique@courrier.uqam.ca. Le comité de rédaction acceptera des articles originaux en français et en anglais accompagnés de deux résumés de 8 à 10 lignes dans chaque langue. Les articles ne devront pas excéder 32 000 caractères (sans espaces), incluant les tableaux, les notes de fin, les figures et les références bibliographiques (15-17 pages double interligne). Les textes des rubriques ne devront pas excéder 22 000 caractères (sans espaces); les comptes rendus d'ouvrages seront d'au plus 11 000 caractères (sans espaces). Le rédacteur se réserve le droit de commander des articles plus longs ou plus courts.

Mise en forme du texte

Marges: Haut, bas et droite : 2,5 cm. Gauche: 3 cm.

Justification: à gauche sans renforcement (alinéa) au début des paragraphes.

Caractères: police normale, Times 12 (utilisation de l'italique réservée aux mots étrangers et aux titres d'ouvrages).

Interligne: 1 ½ avec un double retour entre les paragraphes

Titres: En lettres majuscules et en caractères gras (mettre les accents sur les majuscules: É, À...). Le titre de l'article doit être en Times 14. Les sous-titres sont en lettres minuscules et en caractères gras.

Ponctuation: le point-virgule (;), le deux points (:) et autres signes (? , !, %, \$) doivent être précédés d'un espace insécable. Utiliser les guillemets français, avec espaces insécables (« exemple »)

Sigles: mettre la première apparition du nom au long suivi du sigle entre parenthèses (ex : Conseil régional de développement (CRD))

Auteur: le nom de l'auteur ou des auteurs doit apparaître après le titre de l'article selon l'ordre suivant : Prénom, Nom, appartenance institutionnelle et adresse électronique.

Notes : Placer les notes **en fin de texte** et non en bas de page et les numéroter en chiffres arabes.

On devra limiter l'utilisation de tableaux et de graphiques et ne présenter que ceux qui sont jugés essentiels à la compréhension du texte. Chacun devra porter un titre et être numéroté en chiffres romains et cela de façon continue. Présentés séparément, on devra cependant indiquer clairement leur emplacement dans le texte. Pour la féminisation, il faut utiliser un mot pour chaque genre (les employés et employées).

Références bibliographiques

Livre: NOM, Prénom. (année). *Titre*, lieu d'édition, éditeur, nbre de p.
(autres informations si présentes: autres auteurs, no d'édition, collection)

Article: NOM, Prénom. (année). « Titre article », *Titre revue*, vol. x, no x, pages.

Compte rendu du colloque « comment penser les continuités et les discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes »¹

Par Céline Cravatte, doctorante en sociologie, Université de Rouen, GRIS

Le colloque international organisé par l'IFRESI, le CERAPS et le CLERSE les 8, 9 et 10 juin 2006 « Comment penser les continuités et les discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes » se donnait pour objectif de penser et repenser les continuités et discontinuités du militantisme. Ce compte rendu a pour but de présenter aux lecteurs de *Oeconomia Humana* les principales questions abordées lors de ce colloque, les pistes de recherche qu'il ouvre et l'affinement de certains concepts auquel il invite².

L'appel à communication incitait à questionner une césure souvent schématique faite entre les anciens et les nouveaux militantismes, plus précisément à une prise de distance par rapport aux oppositions trop nettes soulignant la nouveauté des causes, des répertoires ou des propriétés sociales des militants depuis un demi-siècle, incarnée en particulier par l'approche des nouveaux mouvements sociaux. Le but proposé était de dépasser le partage réalisé entre la sociologie des mobilisations qui ne prend que rarement pour objet les « anciens militantismes » et l'étude des partis et des syndicats qui ont peu utilisé les outils de la sociologie des mobilisations, pour mettre en avant de manière plus fine les rapports entre ces « anciens et nouveaux militantismes » : en particulier les acteurs qui passent de l'un à l'autre, bassins de recrutement communs, nouvelles pratiques dans les anciennes organisations.

Après un discours de bienvenue de G. Gayot, directeur de l'IFRESI, F. Sawicki et J. Siméant ont introduit le colloque par une communication concentrée sur les apports et les défis de la sociologie de l'engagement³. B.Klandermans a ensuite souligné les apports de la psychologie sociale dans l'explication des processus d'engagement et de désengagement. C.Suaud a présenté les apports de la sociologie de l'engagement religieux ; il a en particulier souligné en se fondant sur l'exemple des prêtres ouvriers la différence entre l'engagement pratique –dans son corps et son quotidien– et l'engagement intellectuel théologique. F.Piotet a analysé le travail militant –essentiellement syndical– à la lumière de la sociologie du travail. Le colloque s'est poursuivi dans 6 ateliers, puis une

séance conclusive dans laquelle chaque rapporteur a proposé une synthèse de l'atelier.

Nous nous attarderons sur le texte de F.Sawicki et J.Siméant qui proposent des enjeux à la sociologie de l'engagement. La sociologie de l'engagement délaisse les mobilisations ponctuelles et se concentre sur l'engagement dans la durée. Elle analyse les propriétés sociales, le recrutement, la mobilisation et la transformation des militants, mais aussi les transformations en retour des organisations militantes. Parmi les outils conceptuels principaux mis en avant dans le texte, on trouve, issus du paradigme interactionniste : la notion de « rétribution », qui permet d'étudier les gratifications et avantages tirés de l'engagement militant et ses ressources, qui a été progressivement raffinée ; celle de « carrière » et de processus, qui s'intéresse à ce qui déclenche et fait perdurer l'engagement, c'est-à-dire, au-delà des prédispositions, à l'importance des réseaux de sociabilité, des moments déclencheurs ; elle pousse aussi à étudier les tournants biographiques et les constructions et bricolages identitaires pour soi et pour autrui impliqués par l'engagement. Les auteurs soulignent les apports de ces approches, mais aussi leur difficulté à s'articuler avec des changements sociétaux plus larges. Ils critiquent surtout l'utilisation par de nombreux auteurs des thèses de Jacques Ion –opposant engagement total et engagement distancié– qui permettent souvent de s'affranchir rapidement des problèmes posés par cette articulation. Ils proposent donc deux défis à la sociologie de l'engagement militant : une articulation de ces recherches micro avec deux autres niveaux d'étude, méso et macro.

Pour articuler le micro et le macro, il s'agit d'étudier « les effets des mutations sociétales sur le coût de l'engagement et sur les attentes à l'égard du militantisme », les transformations générales qui affectent les manières de militer, la légitimité différentielle des répertoires d'action, la transmission générationnelle de certains ethos militants, en s'appuyant sur des trajectoires collectives et sur des études plus quantitatives. Pour articuler le micro et le méso, de mettre en avant le travail de façonnage réalisé au sein des organisations, la manière dont elles fournissent aux militants des formes dicibles de la motivation, mais aussi leur attractivité différentielle et le travail de sélection qu'elles opèrent.

Liste des ateliers⁴

Atelier 1 : Reconfigurations politiques et sociales et transformations du militantisme (J-G. Contamin ; J. Ion)

Atelier 2 : Socialisations et apprentissages militants (F. Sawicki, C. Suaud)

Atelier 3 : Reconversions et itinéraires militants (B. Duriez, O. Fillieule)

Atelier 4 : Engagement militant, engagement professionnel et professionnalisation (R.Lefebvre, M. Offerlé)

Atelier 5 : Le poly-engagement (J. Siméant ; F. Passy)

Atelier 6 : Le maintien de l'engagement (J-Pierre Lavaud, N. Ethuin)

Cette volonté de décroiser anciens et nouveaux militantismes marquait le choix des 33 communications sélectionnées dans les ateliers sur les 93 propositions reçues, dont la majeure partie portait sur les syndicats et les partis, la moitié étant réalisée par des doctorants. Il y avait en revanche moins de communications sur l'offre associative ou extrapartisanne des mouvements environnementaux, humanitaires, de défense des « sans » ou des droits de l'homme comparativement à sa forte représentation actuelle dans les travaux de recherche⁵. Les communicants avaient une formation de sociologie ou de sciences politiques, et la plupart des ateliers présentaient une forte cohérence méthodologique et épistémologique, marque de l'existence d'une communauté scientifique bien structurée partageant des questions communes. Cette cohérence allait de pair avec la précision des questions lors de débats souvent assez pointus et relativement consensuels. Les présentations étaient souvent fondées sur des travaux de terrain très fouillés. L'outil privilégié – mais non exclusif – était l'analyse de trajectoires et d'entretiens biographiques. Quelques communications articulaient des données quantitatives et ethnographiques à ces analyses. La mobilisation des structures sociales pour expliquer des transformations observées était plus rare, la question de l'articulation entre les terrains étudiés et les transformations plus larges demandant un travail très important. De même, les apprentissages et le contenu même du travail militant, fondés sur des approches ethnographiques, n'étaient abordés que dans quelques communications.

L'entretien biographique, au centre de nombreuses contributions, passe par le niveau de l'acteur pour saisir des (pré)dispositions, des parcours militants souvent faits d'attachements et de détachements, de bricolages identitaires – et permettent de mettre en doute les oppositions trop nettes entre nouveau et ancien, mais aussi de mettre parfois en lumière le travail d'attachement des acteurs, les cadres symboliques structurant leurs représentations et leur passage d'un espace à l'autre. Cette question

du passage – d'un espace national à l'autre, d'un engagement à l'autre (polyengagement), d'un répertoire à un autre, du milieu professionnel à l'engagement et inversement, du civique au politique, du caritatif au politique – s'est avérée riche pour décroiser les formes de militantismes et comprendre leur articulation synchronique et diachronique. Cette approche biographique a pourtant certaines limites, soulevées pendant le colloque, quand elle n'est pas couplée à une approche ethnographique ou quantitative. Une difficulté méthodologique, parfois, à justifier les trajectoires choisies ; la difficulté aussi à réaliser un lien avec des phénomènes sociaux ; elle peut enfin laisser trop de place au singulier et parfois s'avérer téléologique.

Le fétichisme de certains concepts – utilisés la plupart du temps dans le cadre d'analyse d'entretiens biographiques – a été pointé lors du colloque, il invitait à plus de précisions, ou mettait en avant le caractère problématique de son utilisation. En particulier, le terme de « prédisposition à s'engager » est une boîte noire qui n'explique pas forcément, invite à une régression à l'infini (N.Ethuin) et présuppose un modèle de la transmission contestable sous-estimant le travail d'apprentissage militant (C.Suaud). Le concept souvent utilisé de socialisation religieuse demande aussi à être précisé, ainsi que celui de « rétributions » qui fait parfois l'impasse sur la forme précise des gratifications reçues. Dans tous les cas, les rapporteurs des différents ateliers ont souvent rappelé l'importance de l'articulation au contexte et à l'offre politique.

De même, la l'utilisation de certains mots, en particulier ceux de « politique », « militant », et « professionnalisation » met souvent en jeu des définitions normatives implicites parfois non contrôlées. Une difficulté importante est liée à sa mobilisation par les acteurs étudiés eux-mêmes de ces catégories pour marquer la division du travail au sein des organisations, (J.Siméant) mais aussi pour valoriser ou dévaloriser certaines pratiques. La question de la définition implicite du militantisme a

été posée dès la séance introductive, B. Duriez a souligné lors de la synthèse l'abandon de la référence au militant léniniste et l'étude faible des phénomènes d'autodidactie et de répression, insistant sur la dimension de lutte comprise dans le militantisme. M. Offerlé a indiqué que les termes « professionnalisation » et « managérialisation » - parfois utilisés implicitement pour désigner une perte de l'esprit des origines- sont insuffisamment définis et ne désignent pas des processus univoques et linéaires.

La question du rapport du chercheur à l'objet - qui anime la sociologie depuis longtemps, mais est particulièrement aiguë dans le cas du militantisme- se pose de manière récurrente. D'abord par le choix des mouvements étudiés par les chercheurs : il n'y a en effet pas de symétrie, outre le cas -déjà noté mais ici modéré- de l'étude privilégiée des « nouveaux mouvements » par rapport à celle des anciennes organisations, les mouvements de gauche sont plus souvent étudiés que des mouvements de droite, les dominés en lutte font plus volontiers l'objet de monographies que les mouvements de patrons. Ensuite, quant à la posture du chercheur par rapport au mouvement et à la cause étudiés, de nombreuses organisations militantes ont souvent leur chercheur attiré.

Ce colloque a enfoncé le clou de la complexité des continuités et ruptures du militantisme; le lien avec des évolutions structurelles proposé dans le texte d'introduction est encore programmatique, mais il a rappelé le travail nécessaire pour situer une forme de militantisme dans des évolutions plus globales. Il me semble néanmoins qu'on peut distinguer deux formes d'approches, quitte à les radicaliser, proposant ce lien. Une approche concentrée sur l'évolution de l'offre militante, et une approche liée aux nouveaux mouvements sociaux. Là où les évolutions structurelles sont approchées par l'approche des nouveaux mouvements sociaux comme révélatrices de nouveaux conflits significatifs pour l'appropriation du pouvoir, elles le sont ici comme des éléments structurants de l'évolution d'une offre militante en recomposition. Les communicants ne cherchent donc pas, à la différence de la sociologie des nouveaux mouvements sociaux, à théoriser l'évolution des formes de pouvoir et les enjeux des luttes menées.

C'est ici ce que je ressens comme un tabou de la sociologie de l'engagement telle qu'elle a été développée dans le colloque -et peut-être, mais cette impression demanderait à être confirmée - des garde-fous qu'elle se donne sur le type de résultats qu'il est possible ou non de proposer. La possibilité d'analyse de l'offre militante constitue sa richesse

et délimite clairement ses ambitions; pourtant, il me semble que cette sociologie de l'engagement, en restreignant son investigation autour de questions bien déterminées, tend vers une sociologie des ressources humaines de l'entreprise militante et de l'évolution structurelle de l'offre et de la demande d'engagement. Dans le cadre d'une sociologie compréhensive, la cause à laquelle adhèrent les acteurs étudiés (et la manière dont ils la définissent) reste un élément important de l'analyse, mais elle ne semble volontairement pas au centre de l'analyse. Dans le cadre de ce colloque -ce n'était certes n'était pas ici l'objet de l'appel à communication- les communicants abordent peu les effets du militantisme ou les enjeux soulevés par l'organisation étudiée -ou essentiellement ses effets sur les militants et sur le marché militant. La volonté de décloisonnement s'avère analytiquement très riche. Mais on peut parfois se demander s'il s'agit de sociologie de l'engagement -qui, en forçant le trait, pourrait aussi être étendue à une sociologie de l'engagement dans le travail⁶- ou de sociologie de l'engagement militant et s'interroger sur la spécificité de l'objet étudié, le militantisme.

¹J'ai assisté à la moitié des communications (soit trois ateliers) et à la première séance plénière les 8 et 9 juin 2006. Je remercie Isabelle Lacroix de m'avoir fourni ses notes prises lors de la séance conclusive le 10 juin 2006. Je la remercie aussi pour nos échanges d'impressions et ses commentaires sur cette note, qui m'ont aidée à préciser certains points. Je reste évidemment seule responsable des propos tenus ici.

² Ce compte rendu a pour but d'introduire des lecteurs à quelques questions et pistes de recherches soulevées lors de ce colloque. Il s'appuiera beaucoup sur les séances introductive et conclusive, et sur la reprise de certaines questions qui ont eu lieu durant les ateliers. Pour éviter le morcellement, et mettre en avant la cohérence du colloque, nous ne proposons pas un papier mettant en avant les apports des différents communicants, mais cherchons à dégager des lignes globales. Les points dégagés sont en partie subjectifs, et ces remarques sont faites par quelqu'un ne connaissant pas de manière approfondie ce champ de recherche -et ses clivages internes- mais restitue les impressions laissées suite à la participation à ce colloque très riche.

³ « La sociologie de l'engagement militant, un champ de recherche à décloisonner » 33 p.

⁴Pour le détail des communications, nous renvoyons à l'adresse suivante http://www.ifresi.univ-lille1.fr/SITE/0_Une/Militantisme/Programme.htm valide au 18 juillet 2006. Nous ne détaillons pas ici la liste des communicants, mais nous indiquons les noms des présidents de séance et discutants.

⁵Et donc, précisons-le pour les lecteurs d'Oeconomia Humana, rien sur la consommation engagée ou sur les pratiques de responsabilité sociale d'entreprise.

⁶ F. Pirot avançait dans son intervention que la sociologie des professions était une sociologie de l'engagement au travail, mais aussi soulignait les tentatives des managers de faire du travail un engagement. Évidemment, cela n'est pas vrai dans tous les domaines du travail et nous ne proposons pas ici d'oublier la dimension contractuelle, aliénante et contrainte du travail. Le militantisme est plus souvent que le travail un lieu où s'expriment des convictions.

Vous pouvez apporter votre contribution au bulletin...

Le numéro de décembre 2006 d' *Oeconomia Humana* sera consacré au thème de la **Responsabilité sociale des PME** .

Pour contribuer à ce numéro, vous pouvez proposer un article en l'envoyant, avant le 20 août 2006 à l'adresse suivante: crsdd@uqam.ca.

Notre collègue **Kaïs Bouslah** a reçu le prix « Mention Honorable » pour sa communication lors du Congrès annuel de l'association des sciences administratives du Canada.

Bouslah, K., M'zali, B., Turcotte, M-F., & Kooli, M. 2006. « La certification forestière: Typologie et profitabilité ? », *Congrès annuel de L'association des sciences administratives du Canada, ASAC 2006, Section Responsabilité Sociale, Banff, Alberta, 5 juin.*

Toute l'équipe de la CRSDD lui présente donc toutes ses félicitations pour cette distinction largement méritée.

CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable
ESG UQÀM

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: crsdd@uqam.ca

Visitez notre site Internet

www.crsdd.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique

crsdd@uqam.ca

Bulletin de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Rédactrice en chef : Lysiane Roch

Rédacteur-adjoint, mise en page : Julien Boucher

Collaborateurs : Gisèle Belem, Emmanuelle Champion, Céline Cravatte, Sophie Lévesque, Ana Isabel Otero.

Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.crsdd.uqam.ca.